



L'essentiel, c'est vous.

Casablanca, le 12 avril 2024

COMMUNIQUÉ

Le Groupe Société Générale a conclu un accord avec le Groupe Saham en vue de la cession de Société Générale Marocaine de Banques, actionnaire majoritaire de Société d'Équipement Domestique et Ménager (EQDOM)

L'accord prévoit la cession au groupe Saham des parts de Société Générale (57,67%) dans Société Générale Marocaine de Banques (SGMB) dont le nom commercial est Société Générale Maroc.

La réalisation de cette opération, soumise à des conditions suspensives usuelles, pourrait intervenir d'ici fin 2024.

Société Générale Marocaine de Banques étant l'actionnaire majoritaire de Société d'Équipement Domestique et Ménager (EQDOM), la réalisation de cette cession entraînerait un changement de contrôle indirect de Société d'Équipement Domestique et Ménager (EQDOM).

Cette cession est soumise à la législation en vigueur au Maroc et ne pourra être effective qu'après approbation de l'opération par les autorités réglementaires compétentes.

Pour en savoir plus :

<https://www.societegenerale.com/fr/actualites/communiqués-de-presse/accord-de-cession-de-societe-generale-marocaine-de-banques-et-de-la-marocaine-vie>

GRUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DOMESTIQUE ET MÉNAGER
EQDOM S.A. au Capital de 167.025.000 DHS

S.S. Casablanca - 127, Angle Boulevard Zerktouni et Rue Ibnou Bouraïd - RC N° 32.775
(Société de crédit à la consommation régie par l'arrêté n° 678-02
du 28 Moharrem 1423 «12 avril 2002»)

www.eqdom.ma